



Bulletin d'adhésion aux options complémentaires Individuelle Accident

Assureur: MAIF 16-18 Bd de la Mothe 54000 NANCY

N° contrat: 4314146 H

Echéance contractuelle : 1er juillet

Souscription valable pour une saison complète soit du 01/07 au 30/06, sans réduction au prorata.

Vous bénéficiez, du fait de votre adhésion à la FFTT, d'une Garantie de base décès/invalidité. Vous pouvez augmenter vos capitaux selon les modalités suivantes :

Garanties	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Décès	10 000 €/sinistre	20 000 €/sinistre	30 000 € /sinistre
Invalidité permanente	20 000 €/sinistre	40 000 €/sinistre	50 000 €/sinistre
Incapacité temporaire	-	15 € / jour	25 € / jour
Frais médicaux	-	-	100 % du régime conventionné de la SS
Cotisation complémentaires TTC / licencié	5€	8€	15 €
Option choisie			

Nom du club :				
Prénoms / Nom	Adresse	Date de Naissance	Option choisie	Cotisation
Montant total du règlement :				

A adresser à : MAIF

Numéro d'affiliation :

16-18 Bd de la Mothe

54000 NANCY

gestionspecialisee@maif.fr

Date et Signature

Tel: 03 83 39 76 26